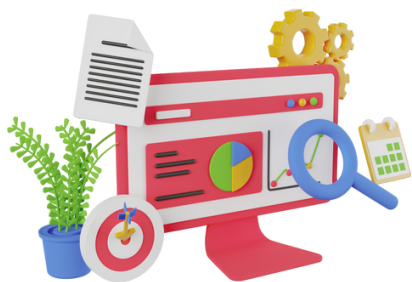


GÉRER SA MICROENTREPRISE



Qu'allez-vous apprendre ?

Vous maîtriserez le régime de la microentreprise, en connaîtrez les démarches pour respecter les droits et obligations de ce régime. Vous saurez également quand et comment déclarer ses cotisations sociales et chiffres d'affaires, mais pas que !

Contenu de la formation

- Rappel des règles essentielles
- Posture et rôle du chef d'entreprise
- Droits et obligations
- Quand, comment et à qui déclarer le chiffre d'affaires ?
- Modèles de devis et facture
- Immatriculation : la démarche pas à pas
- Gestion au quotidien
- Comment peut évoluer ma microentreprise ?

Les points forts de la formation

La formation dispensée par des experts de la création d'entreprise vous permet d'avoir les connaissances concrètes et nécessaires pour créer et lancer votre entreprise sous le régime de la microentreprise (autoentreprise).

Résultats attendus de la formation

À l'issue de cette formation vous serez capable de : gérer votre microentreprise, de déclarer votre chiffre d'affaires, de produire vos propres devis et factures, de construire votre tableau de gestion d'activité et de savoir quelles sont les possibilités d'évolution de votre microentreprise.

Modalités d'évaluation

Évaluation formative sous forme de questionnaires, quizz et auto-évaluation.
Attestation de formation.

PUBLIC

Tout public ayant un projet de création d'entreprise défini

PRÉ-REQUIS

- Savoir lire, écrire et compter
- En cas de formation à distance, avoir un équipement informatique et avoir une connexion internet

DURÉE ET MODALITÉS

A distance : VISIO
2 demi-journées / 7H
En présentiel :
1 journée de 7H

CONTACT

VIOLAINE VANDAELE
Référente Formation
formation@bge-lpc.fr

CAROLINE SOUTIF
Référente Handicap
c.soutif@bge-lpc.fr

PRIX : 175 EUROS



Des participants en 2023 recommandent la formation